



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question écrite n° 49131

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de loi relatif à l'organisation des enseignements du cycle central de collège. Parmi les propositions formulées, une mesure vise à supprimer la grille horaire nationale applicable à chaque établissement, pour la remplacer par un dispositif d'horaires souples. Cela risque d'aboutir à une concurrence entre les différentes matières enseignées et ainsi d'accroître les inégalités entre les élèves fréquentant des collèges différents. De ce fait, il lui demande s'il compte prendre des mesures visant à rétablir plus d'égalité entre les différentes disciplines enseignées.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49131

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1143